

ABONNEMENT

NOMBRE	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

ou s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne.....	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 21 SEPTEMBRE

ÇA CRAQUE

Les journaux officieux — sans du reste avoir reçu mission pour cela — nous affirmaient que le collage latéral des frères Siamois n'était rien comparé aux liens qui retiennent le faisceau ministériel.

Déjà, des sceptiques avaient cru remarquer des signes précurseurs de l'inévitable dislocation. Et c'était à ces médisances que répliquaient les officieux qui, du reste, ont l'habitude de répliquer à tort et à travers.

Deux incidents encore tout frais viennent de donner deux fois de plus raison aux sceptiques.

Tandis que M. Lockroy, simple député, affirmait à ses amis que le parti radical était assez fort dans la nouvelle Chambre pour dicter ses conditions et emporter la majorité, M. Peytral, ministre des finances, développait à Marseille tout un programme révolutionnaire et notoirement en opposition avec les opinions de la majorité du cabinet.

Il paraît évident aux esprits les moins compliqués que, si M. Peytral est d'accord avec M. Lockroy, il ne saurait s'accorder avec M. Dupuy et la plupart de ses autres collègues.

Donc le faisceau se défait, les liens craquent sous la pression de M. Peytral en attendant mieux ; et les officieux auront grand peine à dissimuler, cette fois, la rupture.

Si le cabinet se présente tout entier devant les Chambres, ce ne sera que pour se disloquer à l'heure de la déclaration gouvernementale.

INFORMATIONS

L'ESCADRE RUSSE EN FRANCE. — M. le baron de Mohrenheim a conféré avec M. Develle, ministre des affaires étrangères.

L'ambassadeur de Russie a communiqué à M. Develle la teneur des instructions qui lui ont été envoyées de Saint-Petersbourg relativement au séjour des marins russes en France.

Pour les détails, M. de Mohrenheim devra s'entendre avec l'amiral Avelane et le gouvernement français.

L'escadre russe arrivera probablement le 14 octobre à Toulon. Les marins russes séjourneront en France pendant seize jours.

L'amiral Avelane a obtenu l'autorisation de permettre à tous les officiers de son escadre de se rendre à Paris.

Toutefois, pour que le service ne souffre pas de son absence, tous les officiers qui se trouveront à bord viendront à Paris par groupes, se remplaçant alternativement. L'amiral Avelane sera suivi par son état-major dans tous ses déplacements.

La deuxième commission a décidé que le défilé de jour comprendrait toutes les sociétés ou délégations de sociétés de gymnastique, de tir, d'instruction militaire et des délégations de vétérans.

Le défilé sera précédé de compagnies de vé-

locipédistes. Sur tout son parcours, des orchestres et harmonies renforcés de chœurs seront placés de 150 en 150 mètres.

LA RÉCEPTION DE L'ESCADRE RUSSE. — Le cuirassé-amiral de l'escadre active d'évolutions, le *Formidable*, est entré mardi soir dans l'arsenal pour recevoir les réparations nécessaires aux installations nouvelles et des modifications importantes à l'effet d'aller à la rencontre de l'escadre russe.

Le mouvement en vue des grandes fêtes d'octobre s'accroît dans de grandes proportions.

Toutes les chambres des hôtels principaux sont déjà louées. On s'attend à une foule innombrable d'étrangers.

Les commissions des fêtes du Conseil municipal ont tenu d'importantes séances.

VILLEFRANCHE ET MONTE-CARLO. — Nous avons annoncé que le gouvernement russe avait l'intention de conserver dans la Méditerranée une escadre d'évolutions qui aurait son port d'attache sur notre littoral.

Villefranche, où la marine russe possède déjà des magasins d'approvisionnements, semblait naturellement indiquée pour cette destination. Malheureusement, si Villefranche est à proximité de notre premier port de guerre méditerranéen, elle est encore plus proche de Monaco, et, dans les hautes sphères maritimes russes, on semble s'inquiéter des dangers que présenterait ce voisinage au point de vue de la régularité du service, de la discipline et de la bourse des officiers de l'escadre.

Ce serait peut-être là une bonne occasion pour s'occuper enfin de fermer les salons de Monte-Carlo où vont s'engloutir tant de fortunes et se briser bien des carrières.

RENOUVELLEMENT DU SÉNAT. — Suivant à trois mois de distance la Chambre, le Sénat va être soumis en janvier prochain au renouvellement, mais avec cette différence que le renouvellement portera sur un tiers des membres environ au lieu de la totalité. Exactement 88 sénateurs seront appelés à se représenter devant leurs électeurs. Ce sont ceux des départements compris dans la série allant de l'Ain au Gard inclusivement.

Sur ce nombre il y a 77 républicains de diverses nuances et 11 conservateurs.

LE GROUPE AGRICOLE. — Dès que le groupe agricole sera concentré, il saisira la Chambre d'une proposition de loi tendant au rétablissement de l'échelle mobile en ce qui concerne le droit sur les blés.

LA « JUSTICE ». — Clémenceau va transformer la *Justice*. Il en chassera M. Pelletan dont il est jaloux.

Clémenceau a déclaré ne pas vouloir briguer de siège avant les futures élections générales. Il va se rendre dans le Var, où il prononcera un grand discours.

LE DÉPUTÉ COIFFEUR. — Chauvin le socialiste, le député coiffeur, qui avait annoncé qu'il raserait entre les séances, vient de vendre sa boutique.

Sa place de 9,000 fr. comme député suffit à son bonheur.

LES SCANDALES ÉLECTORAUX. — L'*Estafette* dénonce, avec une indignation émue, les scandales qui se sont produits dans une récente élection.

Il y a eu pression sur les électeurs, menaces des journaux, manœuvres de toutes sortes...

Quelle surprise de voir un journal républicain tonner ainsi contre les procédés de l'administration !

Mais prenez garde. La pression, ce sont les conservateurs qui l'ont exercée, ce sont les républicains qui en ont été victimes.

On voit que l'*Estafette* est parfois amusante à lire.

LA GRÈVE GÉNÉRALE. — Hier, la situation était semblable à celle de la veille.

Le chômage existe partout dans le bassin houiller du Pas-de-Calais, sauf à Ferfay où le travail continue. 713 mineurs sont descendus sur 908, soit 80 de moins que mardi.

On constate une reprise du travail dans le borinage.

Les sociétés de charbonnages paraissent disposées à accorder une augmentation de salaire avant la fin de la semaine.

Les véhicules pour le transport du charbon en France font défaut à Mons.

M. Guérin, secrétaire général de la préfecture, est arrivé mardi soir à 4 heures à Sochain, venant de Douai, avec le sous-préfet de cette ville et le commandant de gendarmerie.

Quelques instants avant leur arrivée, quelques bandes de grévistes, bannière en tête, s'étaient portées à la sortie des puits pour intimider les mineurs.

Une patrouille du 19^e chasseurs les avait dispersés ; on avait fait deux arrestations pour outrages à l'armée.

Des instructions ont été données pour empêcher ces processions de grévistes ayant pour but de détourner les mineurs du travail par intimidation.

175 hommes du 1^{er} de ligne sont partis pour Sin-le-Noble. 300 hommes étaient déjà partis dimanche soir pour Aniches.

LES GRÉVISTES. — Le chiffre officiel des grévistes du Pas-de-Calais et du Nord est de 42,000.

LE CHOLÉRA A BREST. — La situation s'aggrave depuis trois jours. Huit décès cholériques avant-hier.

A SAINT-PETERSBOURG. — Du 14 au 17 septembre, 106 cas, et 81 décès cholériques ont été signalés.

DUEL MILITAIRE. — Mardi, à deux heures, un duel à l'épée a eu lieu, au casino de la Grande-Jatte, entre un officier de l'armée française, M. de Guillaux, et un officier belge.

Le combat a duré exactement une heure vingt minutes et il y a eu vingt et une reprises.

A la cinquième, l'officier français a été touché très légèrement à la cuisse droite, et à la huitième, il était de nouveau atteint à la face dorsale de la main droite. A la seizième reprise, M. de Guillaux a eu le pouce droit un peu touché, et enfin, à la vingt et unième reprise,

l'épée de son adversaire lui a fait une blessure assez grave à l'avant-bras droit qui, sur l'avis des médecins, a mis fin au combat.

LES PROTECTIONNISTES. — C'est le 5 octobre que doit paraître le journal quotidien créé sous les auspices de M. Méline et du groupe protectionniste.

A MADAGASCAR. — Le 9 août, trois hauts dignitaires malgaches et un sujet britannique, M. Kingdon, le plus puissant concessionnaire du gouvernement malgache, ont été arrêtés à Tananarive, sous l'inculpation de complot contre la sûreté de l'Etat et contre la vie du premier ministre. Les Malgaches ont été condamnés à mort, peine commuée en exil perpétuel. M. Kington sera jugé par son consul. Il a failli être lapidé par la foule.

A BERLIN. — La presse allemande s'occupe de la décision concernant l'Italie de laquelle on veut exiger le paiement des droits de douanes, et estime que cette mesure supprime les bénéfices du traité de commerce italo-allemand. La presse conjure l'Allemagne de sauver le crédit italien.

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL. — Une banque de Londres a reçu une dépêche disant que l'amiral Mello a envoyé un ultimatum à Rio-de-Janeiro.

Il déclare que si la ville ne se rend pas immédiatement, il recommencera le bombardement d'une façon plus terrible que la première fois.

Une grande panique règne à Rio-de-Janeiro. Un grand nombre de négociants et de propriétaires s'enfuient dans l'intérieur.

Les trois navires de guerre insurgés à Santos ont débarqué un fort détachement d'infanterie de marine dans cette ville où l'on se bat actuellement.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 septembre 1893.

Malgré le plus d'activité des affaires, la fermeté a été la note dominante de la séance. Les rangs de la spéculation sont très éclaircis à cause de la fête du Grand-Pardon. Le 3 0/0 monte à 98.40 ; le 4 1/2 est plus faible à 104.50.

L'Italien se tient à 82.85.

La Rente Espagnole a repris de nouveau le cours de 64, elle s'est avancée jusqu'à 64 1/4 cours de la clôture.

Les sociétés de crédit se sont bornées à conserver leurs cours de la veille.

On retrouve le Crédit Foncier à 968.75 et 970. De très nombreux achats au comptant ont été relevés sur les obligations communales et foncières.

Le Crédit Lyonnais, qui détachera le 25 courant un coupon d'acompte le dividende de 1892, est tenu à 772.

Le Comptoir National d'Escompte a des transactions actives à 489.

La Société Générale s'inscrit à 468.50.

L'action des Immeubles de France montre des tendances à la hausse à 494 et 495.

La société du Patin Caoutchouc fer vient de recevoir des commandes de Madrid et d'Amsterdam. Les relations dans ces deux villes ont été établies par la société Nordenfelt qui a seule pour mission de vendre les brevets Menier dans les divers pays étrangers.

L'obligation du Chemin de fer de l'Equateur est tenue à 210.

L'obligation des Chemins Economiques est ferme à 425 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 21 SEPTEMBRE
Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 15°
Ce matin, à 8 h.		+ 13°
Midi,	748 ^{m/m}	+ 18°
Hausse	> ^{m/m}	
Baisse	1 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 9°

Les Fêtes Franco-Russes

A Tours, mardi, les magasins ont commencé à exposer à leurs devantures les drapeaux pour les fêtes franco-russes.

Le comité des anciens combattants de 1870-71 et celui du cercle des anciens sous-officiers et caporaux des armées de terre et de mer se sont réunis avant-hier soir pour entendre des rapports et plusieurs communications concernant les fêtes qui seront données à l'occasion de la présence de l'escadre russe en France.

Le même soir, également, la commission des décorations et illuminations a reçu les plans, devis et dessins des entrepreneurs qui ont fait des offres à la ville pour les décorations.

Le Conseil municipal, réuni en séance plénière, a délibéré définitivement sur le programme des fêtes, qui sera ensuite soumis au ministre par le maire dans son prochain voyage à Paris.

Le comité d'initiative de la manifestation franco-russe a décidé, à l'unanimité, qu'il y avait lieu de donner une fête populaire à Poitiers, à l'occasion de l'arrivée de la flotte russe à Toulon.

Immédiatement il a été procédé à la nomination d'un bureau définitif.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Saumur se réunira demain vendredi 22 septembre, à 8 heures du soir, pour délibérer sur les objets suivants :

- 1° Prorogation des droits d'octroi ;
- 2° Création d'une école maternelle rue de Fenet ;
- 3° Traité pour l'installation d'une ligne téléphonique ;
- 4° Demande de subvention pour la Bourse du Travail ;
- 5° Machine pour le service des Eaux ;
- 6° Liquidation de pensions de retraite veuves Coquereau et Piron ;
- 7° Demandes de bourses ;
- 8° Affaires diverses.

Ecole industrielle de Saumur

Résultats des examens d'admission aux Ecoles d'Arts et Métiers en 1893.

ÉLÈVES REÇUS :

18. Legros Louis, de la Charente-Inférieure ;
44. Chaume Paul, de l'Ille-et-Vilaine ;
68. Legrand André, de la Seine ;
72. Bontemps Paul, des Deux-Sèvres ;
87. Randon Joseph, de la Seine.

Equipages de la Flotte.

Vaille Charles, de Maine-et-Loire, reçu ouvrier électricien de 1^{re} classe.

Percepteurs

M. Roy, percepteur à Maulévrier, 2^e classe, est nommé à la perception de Trélazé, même classe.

M. Rebière, percepteur à Distré, 3^e classe, est nommé à la perception de Maulévrier, même classe.

M. Vignais, percepteur au Puy-notre-Dame, 4^e classe, est nommé à la perception de Distré, 3^e classe.

Arrestations

Plusieurs arrestations ont été opérées aujourd'hui par la police.

Nous devons nous borner quant à présent à ne signaler que ces premières arrestations, mais nous pouvons toutefois affirmer qu'elles se rattachent au vol de la rue des Moulins.

Nous reviendrons sur cette affaire lorsque l'instruction des premiers inculpés sera close.

Vol de volailles

Cette nuit, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans l'Abattoir et ont dérobé des poules et des lapins.

Le quartier est actuellement très fréquenté par des rôdeurs.

Objets perdus

M. Collin, cireur, a trouvé un coussin de voiture qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Une casquette en soie, neuve, a été également trouvée sur la voie publique. La réclamer au bureau de police.

M. Raphaël Guillemet, peintre, a perdu un chien de Terre-Neuve, robe noire et blanche, répondant au nom de César. Le collier porte le nom de Louis Peltier, rue du Boisdénier, Tours.

Le ramener Grande-Rue, 7, à Saumur.

Une perruche s'est échappée de la volière de M. Common père. Prière à la personne qui la trouvera de la remettre à son propriétaire.

Vol de lapins

Dimanche matin, le nommé Beillard, cultivateur au Ruau, commune de Brain-sur-Allonnes, s'est aperçu que des malfaiteurs s'étaient introduits chez lui et qu'à vingt mètres de son habitation on lui avait enlevé sept lapins.

Beillard ne sait quel peut être l'auteur de ce vol ; il n'a vu rôder personne dans les environs. Il n'y a pas eu effraction ; le clapier est en planches et en enlevant une des planches il était facile de prendre les lapins.

Poulailler dévalisé

Dans la nuit de vendredi à samedi, à Saint-Martin-de-la-Place, des voleurs se sont introduits dans l'enceinte de la gare, et, ayant visité le poulailler, ont pu s'emparer de huit poules et de deux coqs, tout ce qu'il y avait de plus beau dans la basse-cour de M. Bodard, chef de station.

Les larrons sont restés inconnus.

Arrestation

Le sieur Goujon Théodore, tailleur de pierres, né à Saint-Clément-des-Lévées, a été conduit à Rennes par la gendarmerie.

Il est inculpé de vol.

Incendie

L'avant-dernière nuit, le feu s'est déclaré dans la ferme exploitée par les époux Cathelineau, au village du Plessis, commune de Saint-Hilaire-du-Bois. Le fermier dormait d'un profond sommeil lorsqu'il a été réveillé, vers dix heures et demie, par les cris : Au feu ! On a réussi à préserver la maison d'habitation. Les pertes s'élevaient à 3,000 francs.

NOS RÉSERVISTES

Le 333^e s'est reposé, dimanche, au Vaudelnay. Le matin, dit le *Patriote*, une messe a été dite à la mémoire du général de Miribel, dont le curé a prononcé une touchante oraison funèbre.

Dans la journée, la musique du 333^e s'est fait entendre, à la grande satisfaction des habitants.

Lundi matin, la colonne se remettait en marche vers Thouars en passant par le Puy-Notre-Dame. Il y eut en cours de route un engagement avec l'artillerie sur la hauteur qui domine Argenton-l'Église. L'ennemi simulé a été refoulé sur Thouars, que le 333^e a traversé, après une halte à Taizon.

Lundi soir, nos réservistes étaient à trois kilomètres de Thouars, en pleins champs, et une brise assez froide se faisait sentir.

Les engagés volontaires dans la cavalerie

Cet automne, la cavalerie n'incorporera pas d'engagés volontaires de trois ans ; la surabondance des engagés de quatre et cinq ans suffit à pourvoir les régiments de jeunes gens instruits, susceptibles de former rapidement de bons cadres.

Les candidats à l'engagement de trois ans devront se rejeter sur l'artillerie, s'ils recherchent les armes à cheval. Au cours du prochain trimestre, les régiments d'artillerie auront droit, comme ceux d'infanterie, à in-

corporer chacun cinq engagés volontaires de cette catégorie.

Le crime de Montrevault

Nouveaux détails

Il est assez difficile de pouvoir se rendre un compte exact de la façon dont M. Rousse a été assailli sur la route du Puiset-Doré à Montrevault et entraîné ensuite dans la forêt de Leppo.

Il est probable que c'est en pleine route qu'il a reçu les deux coups de feu et que l'assassin l'a ensuite déposé dans le bois pour dissimuler son cadavre.

D'après les renseignements que l'enquête a pu jusqu'à présent recueillir, le coup a été fait vers quatre heures trois quarts, vendredi soir, car vers quatre heures un quart, M. Rousse passait près d'un sieur Lebrun, qui travaillait en bordure d'un chemin voisin de la route. Quelques instants après, un coup de feu se faisait entendre dans le bois de Leppo et Lebrun pensa que la canne que portait M. Rousse, devant être une canne-fusil, il avait sans doute tiré sur un gibier qui traversait la route.

LA DÉCOUVERTE DU CADAVRE

Le premier qui découvrit le corps de M. Rousse, le lendemain, fut un sieur Libeau, du Puiset. Ayant vu un homme couché dans le bois, il pensa que cet homme, un voyageur, pris de boisson ou fatigué, dormait.

Le bruit de la disparition de M. Rousse étant arrivé à sa connaissance, sa pensée se reporta vers l'homme du bois et il se rendit vers lui en compagnie de MM. Jarry, facteur à Montrevault, et Humeau.

Bientôt ces trois personnes enlevèrent les feuilles qui recouvraient la tête et reconnurent l'infortuné M. Rousse dans l'état que nous avons dit hier.

EST-CE L'ASSASSIN ?

Le facteur de Montrevault, étant en tournée, fut invité, vers trois heures et demie, le vendredi, par M. Rousse, à boire un verre. Bientôt les deux hommes se séparèrent et M. Rousse prit la direction de la ferme de la Tabardière ; mais, le facteur, en continuant sa route, fit la rencontre d'un étranger, pouvant être âgé d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, coiffé d'un chapeau de paille jauni par le soleil. Il portait un bâton.

Cet homme marchait dans la direction du Puiset.

Le même jour, à huit heures du matin, Gibouin, le domestique de M. Baron, pharmacien à Montrevault, passait dans un chemin du bois ; il vit, à vingt-cinq mètres de lui, essayant de se dissimuler dans un fossé, un homme qu'il ne connaissait pas. S'en étant approché, Gibouin le vit furtivement rentrer dans le bois, mais il ne put se rendre compte de la façon dont il était vêtu.

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat
(Suite)

M^{lle} de Millanges, frappée, avait écouté Edgar sans l'interrompre.

— Et vous connaissez, dit-elle, quand il eut terminé, le nom de cet homme ?

— Il habite la Bastide, dit Edgar. Il se nomme Tartas.

— Tartas ! répéta Ariane. Je retiendrai ce nom. Je saurai quel est cet homme !

— Oh ! si on pouvait démontrer, prouver, dit Edgar, qu'il y a eu quelque entrevue entre ce misérable et l'autre, qu'ils se connaissent, qu'ils se sont parlé, tout s'éclaircirait, la lumière se ferait. Ce serait lui, il n'y aurait pas de doute ! Mais, même dans ce cas, les précautions des deux criminels ont dû être bien prises, et nous n'arriverons jamais.

Dans les yeux d'Ariane une lueur s'était allumée, lueur d'espoir et presque de joie.

— Qui sait ? dit-elle. C'est une piste, cela. Et

j'ai des amis dévoués.

— Des amis ?...

— Ceux qui m'ont fait pénétrer jusqu'à vous... Des amis qui paraissent bien faibles, bien peu influents, une jeune modiste et son amoureux, un ouvrier boulanger... Mais ils me sont soumis corps et âme. Ils ont pitié de mes maux, de nos maux à tous les deux, car ils s'aiment, et ils savent combien il est douloureux d'être séparés quand on s'aime. Ils découvriront, eux, ce qu'est ce Tartas. Ils le surveilleront au besoin.

Le gardien frappa de nouveau à la porte, et sans avoir attendu qu'on lui dit d'entrer, il la fit tourner sur ses gonds.

— Vous n'êtes pas raisonnables, dit-il. Je risque de perdre ma place. Il faut sortir !

Edgard se jeta dans les bras d'Ariane.

— Ariane, mon adorée ! s'écria-t-il, c'est mon cœur qui s'en va avec vous. C'est la lumière, c'est la vie !

Et il l'étreignait en sanglotant, à la grande stupeur du père Jérémie, qui commençait à croire qu'il avait été joué par son ami Méria-deck.

— Allons, allons ! fit-il plus rudement.

Ariane se dégagea.

— Non, pas adieu, dit-elle, mais au revoir !

Et elle sortit du cachot avec le gardien.

IV

Deux jours se passèrent. Ariane avait refusé de voir Henri Soulac qui était venu plusieurs fois à l'hôtel. Elle avait répondu une fois pour toutes à son père qui la conjurait de ne pas tenir rigueur au jeune homme :

— Voulez-vous, mon père, que je lui jette de nouveau son crime à la face, avec des probabilités et presque des preuves, cette fois, avec le nom de l'homme qui a été son complice, son instrument ?

L'ancien magistrat, épouvanté, n'avait pas osé insister. Il voyait que sa fille était dans un de ces états d'âme qui font commettre toutes les folies. Bien qu'il crût moins que jamais à la culpabilité d'Henri Soulac, il redoutait une scène dans le genre de celle à laquelle il avait un jour assisté la terreur au front, et il avait laissé sa fille tranquille, attendant du temps et de l'éloignement d'Edgard de Cordouan, qui ne pouvait pas rester longtemps maintenant au fort du Hâ, l'apaisement sur lequel il comptait toujours.

Henri Soulac d'ailleurs n'avait pas demandé

trop instamment à revoir celle qu'il aimait... Il avait peur de la jeune fille et redoutait de se trouver en face de ses grands yeux clairvoyants, accusateurs. Lui aussi, il préférerait attendre, bercé encore par il ne savait quel espoir insensé. Il n'avait point entendu reparler de Tartas et croyait de ce côté-là tout danger désormais écarté.

Tartas n'avait aucun intérêt à le livrer, au contraire. Voilà ce qu'il se disait toujours et ce qui le rassurait.

Les choses étaient ainsi ; dans Bordeaux, l'oubli commençait à se faire sur le *Drame des Chartrons*. On ne songeait plus au malheur d'Edgard de Cordouan et à son innocence possible, quand, un matin, une nouvelle y éclata comme un coup de foudre.

Cette nouvelle, donnée en dernière heure par la *France* — un journal des mieux outillés et des plus rapidement informés — et qui avait fait, pour la répandre dans le public, un tirage spécial, ne contenait que quelques lignes au-dessous d'un titre à sensation mis en caractères gigantesques et ainsi conçu : « Faite et mort de M. de Cordouan ».

Quant à la nouvelle elle pouvait se résumer ainsi :

L'enquête se poursuit et tout nous porte à croire que le coupable ne tardera pas à être arrêté.

Dans le monde

Le Pardon de Ploërmel est entré en répétition au théâtre du château de Brissac.

La vicomtesse de Tredern chantera le merveilleux rôle de Dinorah. Les autres rôles seront tenus par des amateurs.

M. Adolphe Maton, qui doit diriger les répétitions, est arrivé à Brissac.

La première du Pardon de Ploërmel aura lieu vers la fin du mois d'octobre.

Une grève à Angers

Hier matin, une centaine d'ouvriers et ouvrières de la manufacture de chaussures de la maison Hamard se sont mis en grève. Ils réclament l'application du tarif. Deux réunions ont été tenues dans la journée à la Bourse du travail.

Un train en panne

Lundi matin, le train partant d'Angers à 6 heures et arrivant à Nantes à 8 h. 49, est resté en panne à Aletz par suite de l'obstruction de la voie descendante à Ancenis, par un wagon placé sur une plaque tournante qui, ayant grippé, n'a pu être manœuvrée malgré tous les efforts des employés.

Les voyageurs ont dû subir une attente d'une heure.

Découverte d'un assassin

Il y a six mois, l'on arrêtait à Chinon, à la fête de l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, un sieur Penny, voleur à la tire.

Or, il résulte des recherches de la police que ce Penny n'est autre qu'un sieur Cordero (Joseph), sujet italien, âgé de soixante ans, qui, en 1888, assassina à Noizay (Indre-et-Loire) les époux Choissard, au service desquels il se trouvait. Après le meurtre, Cordero mit le feu à la ferme et disparut. On avait perdu sa trace. Il demeurait à Paris, 13, rue des Chauffourniers.

De Nantes à Paris

On lit dans l'Espérance du peuple :

Jean Daval est parti hier matin, vers dix heures, après avoir visité un grand nombre de cafés où l'un de ses entraîneurs quêtait pour payer les frais du voyage.

Il arriva fatalement que cette promenade fut la cause de trop nombreuses libations qui eurent la plus funeste influence sur la marche du colporteur ; aussi le départ n'eut-il rien d'imposant, malgré le beau sac tout neuf, orné d'une inscription, le cheval également neuf et le tronç appelant les gros sous.

Nous ne croyons nullement à l'utilité des exploits comme celui qu'entreprend Daval, car cette expérience ne peut rien démontrer, ou si elle démontre quelque chose, c'est la naïveté de ceux qui applaudissent de si joyeux fumistes.

Nous apprenons à l'instant même un bruit qui va jeter l'émoi dans Bordeaux et dans la France entière.

Ce bruit, que l'on cherche encore à tenir secret, nous ne savons trop dans quel but. — est le suivant :

Il paraît qu'hier soir M. Edgar de Cordouan, détenu, comme on le sait à la prison du fort du Hâ et qui, depuis, sa condamnation, était devenu sombre et taciturne, serait parvenu, avec l'aide de son grand-père, le vice-amiral de Cordouan, à s'évader de son cachot, et, poussé sans doute par les remords et l'effroi que lui inspirait la perspective d'aller au bagne, aurait profité de la liberté qui lui était offerte pour chercher dans la mort l'oubli de tous ses maux.

On a retrouvé ce matin, en effet, au bord de la Garonne, tout près de Lormont, les effets avec lesquels le malheureux jeune homme était sorti la veille, de sa prison.

Tout fait croire à un suicide.

Tel était l'embryon du récit fait à la hâte par le journal, qui n'avait pas eu le temps de prendre des informations complémentaires, tout il avait à cœur, pour un fait de cette importance, d'arriver bon premier.

La présidence de la Société hippique française

C'est le comte Gustave de Juigné, député de la Loire-Inférieure, qui succédera au marquis de Mornay dans la présidence de la Société hippique française, dont il est actuellement vice-président.

Le marquis de Barbentane serait nommé vice-président.

Monnaies de billon étrangères

On parle d'instructions qui seraient données au service des douanes pour empêcher l'entrée en France des monnaies de billon étrangères.

A l'abri de la tolérance qui existe, un commerce s'est établi pour acheter, à vil prix à l'étranger, les monnaies de billon dont la forme et le poids sont semblables aux nôtres et les introduire chez nous où elles entrent sans difficulté jusqu'ici dans la circulation.

Les cigarettes à la main

Les cigarettes à la main que la régie a commencé à fabriquer sont sans colle, le cylindre du papier roulé étant maintenu par un anneau médian en papier rose difficile à déchirer. Reste à savoir si ce procédé de contention suffira lorsque le tabac bien sec sera devenu pulvérulent. Les premiers échantillons sont bons.

Académie de médecine

En ces dernières années, la mode voulait que l'on bût peu aux repas. Boire beaucoup en mangeant, affirmait-on sur la foi de médecins distingués, amenait infailliblement des dilatations d'estomac. Eh bien, envers et contre la Faculté, Rabelais avait raison en recommandant de largement humer le pot. M. Germain Sée l'a nettement déclaré mardi dernier en pleine Académie de médecine. Ce n'est pas, en effet, d'estomac dilaté que souffrent à l'ordinaire les malades, mais bien de sécréter un suc gastrique exagérément acide, si acide qu'il en vient à provoquer des ulcérations plus ou moins étendues des tissus vivants.

Or, en buvant beaucoup, on dilue ces suc acides qui ne sont plus alors en état d'activité suffisante pour corroder les muqueuses de l'estomac.

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 19 septembre. — Suzanne-Alice-Marie-Anne Hubert, route de Rouen, 58 ; — Marie Leroy, à l'Hospice.

Le 20. — Hélène-Marie-Louise Josse, rue d'Orléans, 44.

Le 21. — Edouard-Eugène Ménard, rue Nationale.

DÉCÈS

Le 24 septembre. — Alexandrine Favreau, épouse de Louis Perrault, sans profession, 47 ans, rue des Capucins.

En un clin d'œil, Bordeaux tout entier connut la nouvelle et toute la ville fut en rumeur.

M. de Millanges avait un des premiers entendu crier par les porteurs de journaux le titre à sensation : « Fuite et mort de M. de Cordouan », et il s'était précipité dehors ne songeant pas dans sa hâte à envoyer un domestique pour acheter le journal.

Il parcourut la feuille avec avidité, puis il se rendit chez sa fille à qui il était presque heureux d'annoncer ce dénouement inattendu qui allait peut-être changer toutes ses idées, modifier son opinion sur M. de Cordouan.

Il tendit à Ariane le journal encore humide.

— Voici, lui dit-il, une nouvelle qui va sans doute, ma fille, te faire changer d'avis sur le compte de M. de Cordouan.

M^{lle} de Millanges prit le journal, y jeta les yeux, puis, quand elle eut lu ce qui concernait Edgar, elle eut une sorte d'éblouissement, elle chancela, et sans son père qui courut à elle pour la soutenir, elle serait tombée comme une masse sur le parquet.

(A suivre.)

FAITS DIVERS

Mardi, au coucher du soleil, a commencé le Yom Kippour ou grand pardou des israélites qui s'est terminé hier soir à l'apparition de la première étoile.

On sait que, pendant vingt-quatre heures, les israélites observent un jeûne absolu.

UNE GRAPPE DE RAISIN MONSTRE

L'année 1893 comptera parmi les plus exceptionnelles au point du produit des arbres à fruits et de la vigne. Un de nos amis nous communique la photographie qu'il a reçue des environs de Saintes (Charente) et qui a été faite d'après une grappe de raisin véritablement monstrueuse. Cette grappe ne mesure, en effet, pas moins de 55 centimètres et pèse 2 kilog. 600 grammes ! Il n'en faudrait pas beaucoup de pareilles pour remplir la hotte du plus vigoureux des vendangeurs.

VIOLENT CYCLONE

Un violent cyclone s'est abattu avant-hier sur la ville de Cette.

Il y a fait des dégâts considérables.

Plusieurs halls de la gare des marchandises ont été renversés.

Sept agents ont été blessés.

Les meilleures potages se font avec le Tapioca Rils.

VARIÉTÉS

Le vélocipède

Quelle est l'origine du vélocipède, de cette coquette machine devenue si à la mode aujourd'hui ?

Après bien des recherches, nous n'hésitons pas à en attribuer la paternité aux Chinois. Cela n'étonnera personne, car nous étions déjà tributaires de la Chine pour une foule d'inventions, telles que les journaux, les billets de banque, les timbres-poste, etc., toutes œuvres incontestables du progrès lointain de ce pays.

Il est vrai que dans les monuments égyptiens, et notamment au musée du Louvre, on trouve des traces ou des apparences d'un genre de locomotion inconnu, mû autrement que par des bêtes de somme ; mais la construction et l'usage même de ces véhicules échappent aux savants. Tandis qu'en Chine, aucun doute ne peut exister sur le fonctionnement d'un véhicule ayant beaucoup d'analogie avec le vélocipède, ainsi que le relate un ouvrage publié à Londres, en 1625.

Il est dit dans cet ouvrage que le père jésuite Riccius, du royaume de Naples, en excursion en Chine, fut empêché par la gelée de continuer sa route sur la rivière qui conduit de Yamren à Chinchiamfu.

Il fut forcé de continuer sa route par un autre moyen ; c'était une voiture ou chariot avec une seule roue, et construite de telle sorte qu'une personne s'asseyait au milieu et deux sur les côtés ; le cocher derrière, avec des leviers ou barres en bois, poussait la voiture en avant, à la fois sûrement et rapidement ; de cette manière il arriva promptement à Lucen.

Les barres dont se servait le cocher chinois n'étaient que de simples perches, que les fils du Ciel manient avec la même dextérité que des baquettes pour manger leur riz. Lorsque nous aurons ajouté que depuis plus de deux mille ans la Chine possède les plus belles et les plus larges routes du monde, planes et unies comme nos rues macadamisées, l'on comprendra qu'il fallait peu d'efforts au cocher pour faire marcher le véhicule même chargé.

Un autre fait vient confirmer notre dire : c'est la fabrication ancienne, dans la province d'Owari, de vases à fleurs en porcelaine, montés sur des tricycles. La place du cavalier est remplacée par le vase qui se tient en équilibre sur les deux roues de derrière.

L'invention chinoise nous paraît plus méritante que celle du baron de Drais, en raison surtout de son antériorité.

CONSEILS ET RECETTES

LA MIGRAINE

Tout le monde connaît ce qu'on appelle des remèdes de bonne femme.

Ils ont parfois une véritable valeur. Tel est celui qui consiste à se frotter le tour de l'oreille avec un linge bien sec pour chasser ou éviter la migraine.

La raison ? Elle est des plus simples.

La migraine est causée par une névralgie de la cinquième paire de nerfs ; or, cette cinquième paire de nerfs forme le nerf facial dont la branche principale débouche derrière l'oreille.

Cette friction est donc un véritable massage qui ne peut avoir pour conséquence que de diminuer les douleurs névralgiques.

Avis aux personnes sujettes aux névralgies.

Dernières Nouvelles

LES GRÈVES DES MINEURS

Calais, 20 septembre. — Une compagnie du détachement du 8^e de ligne est partie pour Bully-Grenay, centre minier en grève.

Une autre compagnie se tient prête à partir.

Lens, 20 septembre. — Le congrès des délégués du syndicat s'est réuni salle Gossart, à Lens, sous la présidence de M. Basly, député, en vue de nommer une commission d'arbitrage ayant pour mission de s'aboucher avec les compagnies houillères.

Puis on procède au vote par bulletin secret sur la question du principe de l'arbitrage et, par 81 bulletins « oui » contre 24 « non », le congrès se prononce pour le principe de l'arbitrage, à condition que la presse sera admise lors de l'entrevue entre les ouvriers et les patrons.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 17 Septembre 1893

Versements de 72 déposants (Nouveaux), 30,929 fr. 96.

Remboursements, 14,313 fr. 19.

La Caisse paie 3 fr. 25 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

Marché de Saumur du Samedi 16 Septembre

Froment—commerce, l'hectolitre	15 50	Boeuf 1 60, vache, kil.	1 40
id. halle (moyenne)	15 30	Veau	1 60
Méteil	13 —	Mouton	2 20
Seigle	10 75	Porc	1 60
Orge	11 10	Poulets la couple	3 75
Avoine	10 50	Dindonneaux	10 —
Sarrasin	10 50	Canards	3 75
Haricots blancs	40 —	Oies	8 —
Haricots rouges	32 —	Beurre le kilog.	2 80
Pèves	—	Œufs la douzaine	1 —
Noix	12 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	160 —
Châtaignes	—	Luzerne	140 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	80 —
Son	16 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Pommes de terre, la barrique, les 52 kilog.	16 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	48 —	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 30	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3 ^e id. Of. 28	—	Charbon de terre	4 —

Cours des Vins.

Rouges.

Souzay et environs	la barrique	115 à
Champigny	—	140 à
Varrains	—	105 à
Bourgueil	—	125 à
Restigné	—	120 à
Chinon	—	90 à

Blancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	110 à
Ordinaires, environs de Saumur	—	85 à
Saint-Léger et environs	—	85 à
Varrains et environs	—	85 à
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	65 à
La Vienne	—	60 à

Cidre de Bretagne	la barrique	20 à
Cidre de Normandie	—	25 à

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant : P. GODET.

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	98 35	Banque de France	4050	1882	390	Compagnie parisienne du Gaz	529
3 0/0 amortissable	98 65	Banque d'Escompte	76	Orléans	478	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	368
4 1/2 1883	104 30	Comptoir national d'Escompte	487	Ouest	476	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	26 75
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	975	Compagnie parisienne du Gaz	473	obligations à lots	26 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	570	Crédit Industriel et Commercial	572	Transatlantique	472 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500	637 50
— 1865 4 0/0	541 50	Crédit Lyonnais	771 50	Canal de Panama	13 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	430	Crédit Mobilier	85	Suez	2690	—	—
— 1871 3 0/0	419 50	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	453
— 1875 4 0/0	547 75	Société Générale	467	Autrichien 4 0/0 or.	97 60	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	456 75
— 1876 4 0/0	549	Est	966	Extérieur 4 0/0	61 05	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	458
— 1886 3 0/0	445	Paris-Lyon-Méditerranée	1534 50	Hongrie 4 0/0 or.	93 90	Nord 3 0/0 r. à 500	468
		Midi	1342 50	Italie 5 0/0	82 65	Orléans 3 0/0 r. à 500	561
				Portugais 3 1/2 1884	—	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	458

A VENDRE
COUPES DE BOIS
SITUÉES
Sur la Terre de Brézé, station de Brézé - Saint - Cyr - en - Bourg (Maine-et-Loire).
Ces Coupes sont à exploiter en 1893-1894
Ensemble : 38 hectares 6 ares 22 centiares.

Les Bois des Bas sont à la distance de deux kilomètres du canal de la Dive et de quatre kilomètres de la station de Brézé, ligne de Paris à Bordeaux, et à douze kilomètres de la ville de Saumur.
Bois des Bas, aménagés à 15 ans de l'exercice 1893-1894. — Coupe des Ecognées-de-Lançon, 35 anciens, 66 modernes, 127 cadets, 170 balivettes, 850 baliveaux. — Coupe de la Haie-Double, 15 cadets, 157 baliveaux.
Bois des Bas, aménagés à 15 ans (exercice 1894-1895). — Coupe des Lacs (1^{re} portion), 21 anciens, 40 modernes, 80 cadets, 111 balivettes, 600 baliveaux. — Coupe de l'Ardillon, 27 anciens, 55 modernes, 97 cadets, 132 balivettes.
Vente des coupes de l'exercice 1893-1894. Bois des Bas : Coupe d'Ecognées-de-Lançon, 166 anciens, 213 modernes, 280 cadets, 274 balivettes.
Vente de l'exercice 1894-1895. Bois des Bas : 1^{re} portion de la coupe des Lacs, 32 anciens, 23 modernes, 106 cadets, 206 balivettes. — Coupe de l'Ardillon, 81 anciens, 98 modernes, 181 cadets, 224 balivettes.
L'acquéreur aura la faculté de faire du charbon sur les emplacements désignés; il pourra également écorcer.
S'adresser, pour traiter et pour les renseignements, à M. EPOUDRY, régisseur de la Terre de Brézé.

Belle occasion
A VENDRE
DEUX BELLES CUVES
S'adresser à M. IMBERT, charpentier, rue Gambetta.

Etude de M^e LEDROIT, notaire à Neuillé.
A VENDRE
La Propriété
DES BOUTARDIÈRES
Sise commune de Neuillé, près Saumur.
Comprenant maison de maître et servitudes diverses;
Jardin d'agrément et potager;
Le tout dans un ensemble contenant 2 hectares 45 ares;
Et une VIGNE, située au même lieu, contenant 2 hectares 58 ares 50 centiares.
Pour tous renseignements, pour visiter les lieux et pour traiter, s'adresser audit M^e LEDROIT, notaire.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.
A VENDRE
MAISON D'HABITATION
Sise à Saumur, 49, rue Saint-Nicolas.
Revenu : 500 f.
Facilités de paiement.

A SAINTE-GENEVIÈVE
Tapisseries Artistiques
BRODERIES
Très beau choix de Travaux fantaisie
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

EN VENTE
HISTOIRE de SAUMUR
Pendant la Révolution
Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY
Chez tous les Libraires.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris?
Avez-vous des pellicules?
Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?
SI OUI
Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médicamenteux. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS
Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez : M. COUTARD, 30, rue d'Orléans; M. MACHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DAUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans
IMBERT FILS
BASSE DE PRIX

Bougie, le paquet	» 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES	
— qualité extra	» 95	en bidons plombés de 5 litres.	
— à trous	» 95	Orillamme, le bidon	1 90
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.		Luciline, —	2 »
Huile colza épurée, 1/2 k.	» 40	Saxoline, —	2 »
Sucre premier choix, le kilo	1 fr. 15	Scié, le kilo	1 fr. 25
Sucre cristallisé, le kilo	1 fr. 10		

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ÉTIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES P ^r FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LA JEUNE MÈRE
JOURNAL ILLUSTRÉ. — 49^e ANNÉE
6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.
Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

SAISON HIVER 1893-94
MAISON CREMIEUX
Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur
EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.
Grand assortiment de **Costumes complets sur mesure, 35 fr.**